

Accueil de loisirs les FILOUS

Bulletin d'inscription VACANCES HIVER 2026

Le tarif journalier par enfant est déterminé selon votre commune d'habitation

ET en fonction de votre Quotient Familial (a) de Juin 2025 ou des revenus de votre foyer selon les avis d'imposition 2024 (b) :

Ce tarif comprend la journée d'activité de 8h à 18h30, le repas du midi et le goûter.

Les accueils avant 8h ou après 18h30 font l'objet d'une inscription complémentaire facturée au forfait de 1.15 € par accueil.

2€ de cotisation annuelle pour toute la famille sont à ajouter une fois à votre 1^{ère} inscription en 2026

I/ Votre commune fait partie de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ou a conventionné avec la CCVVS

a) Le tarif journalier par enfant est calculé en fonction de votre Quotient Familial mensuel de Juin 2025 (QF).

Reporter ce montant sur la ligne QF/QR de la grille tarifaire 2024/25 pour connaître votre coût journalier par enfant. (*)

b) Si vous n'êtes pas allocataire CAF, le tarif journalier par enfant est calculé en fonction de votre Quotient de Ressources 2024 (QR).

Additionner les revenus imposables de votre foyer figurant sur les avis d'imposition 2024 (des revenus 2023) et diviser ce montant par 12 fois la somme des parts indiquées sur chaque avis. Reporter ce montant sur la ligne QF/QR de la grille tarifaire 2025/26 pour connaître votre coût journalier par enfant. (*)

(*) L'attestation CAF 06/2025 ou les avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 sont à nous fournir impérativement avec le dossier 2025/26 complet avant la 1^{ère} inscription annuelle pour calculer et justifier votre tarif. A défaut de présentation de ces documents, le tarif maximum sera appliqué jusqu'à leur réception par nos services sans rétroactivité possible.

II/ Votre commune ne fait pas partie de la CCVVS ou n'est pas conventionnée avec la CCVVS :

2 tarifs « autres communes » par journée et par enfant selon votre QF/QR : 52,85 € si < à 1031 € ou 55,01 € si ≥ à 1031 €.

QF/QR 2025/26	< 462,99	463 à 736,99	737 à 1030,99	1031 à 1117,99	1118 à 1375,99	1376 et +	Pour le 3 ^e enfant et + (**)
CCVVS et communes partenaires	10,44 €	12,03 €	12,82 €	15,02 €	17,92 €	20,66 €	12,82 €
Autres communes	52,85 €				55,01 €		/ 52.85

(**) A noter : Le tarif « 3^{ème} enfant et + » ne pourra être appliqué que si vos 3 enfants ou plus sont inscrits sur les mêmes journées.

EN CAS DE 1^{ère} INSCRIPTION EN 2025/26, PENSEZ A JOINDRE VOS DOCUMENTS POUR JUSTIFIER VOTRE TARIF 2025/26

Nom/Prenom de l'enfant	Age de l'enfant	Session de Vacances Hiver 2026		Inscriptions* accueil étendu 7h30 - 8h00	Inscriptions* accueil étendu 18h30-19h00		
		du lundi 23 février au vendredi 06 Mars 2025 - 10 jours	du lundi 2026			7h30 - 8h°	18h30-19h00°
		lundi	23 février 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		mardi	24 février 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		mercredi	25 février 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		jeudi	26 février 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		vendredi	27 février 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		lundi	2 mars 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		mardi	3 mars 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		mercredi	4 mars 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		jeudi	5 mars 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		vendredi	6 mars 2026	7h30 - 8h°	18h30-19h00°		
		° l'heure d'émarginage sur le cahier fera foi					
		* cocher les jours de présence					
		Accueil étendu					
		forfait : 1,15 € par matin 1,15 € par soir					
		Nombre de matins		x1,15€			
		Nombre de soirs		x1,15€			
		Total B					
		+ C* : Cotisation annuelle de 2 € par famille (Rayer C si cotisation déjà réglée)					
		TOTAL GENERAL (A + B + C*) : _____					
		Date	Nom - Prénom - Signature du responsable légal /				
		Merci de nous retourner ce bulletin à l'adresse : LESFILOUS@ADAPTE95.ORG					
		Le paiement doit être fait à la réservation pour que votre demande d'inscription soit prise en compte.					
		Il vous est possible de payer les réservations à ADAPTE 95 par virement bancaire, chèques bancaires, chèques vacances ou chèques CESU.					